

# m2m ASSOCIATIONS

La Gazette infos - N°6 - JUIN 2013



## • **Edito**

### • **Relation entre la ville et les associations**

- Salles municipales et internet
- Mise à disposition de salles ou matériels
- Administratif et budget

### • **Gros plan sur :**

- Festival Arts et Allures
- Madeleine 2013
- Marsan sur scène
- 30<sup>ème</sup> Forum des Associations

### • **Rendez-vous associatifs ...**

de juin à septembre 2013

### • **Nouvelles venues**

Contact : Service Vie Locale

Tél : 05 58 05 87 32

Mail : [vie.locale@montdemarsan.fr](mailto:vie.locale@montdemarsan.fr)

## ÉDITO

A l'occasion de cette dernière gazette avant l'été et le 30<sup>ème</sup> Forum des Associations, je voudrais vous rappeler quelques devoirs de vacances.

Pour les associations qui tiennent un stand, faites preuve d'imagination pour confectionner le fameux nombre 30 qui doit orner votre stand. La couleur, le matériau, la taille importent peu mais si vous éprouvez quelques difficultés le service "Vie Locale" est toujours là pour vous donner des conseils.

Pour les associations qui tiennent les buvettes et la bodega n'oubliez pas d'affûter les couteaux et de brancher les frigos. Et pour celles qui vont animer les deux journées et la soirée d'anniversaire, motivez bien vos danseurs, chanteurs et autres bénévoles.

Que cette trentième édition soit une réussite, aussi bien pour les participants que pour les visiteurs.

La vie associative est une richesse pour la ville, mettons la en valeur à l'occasion de cette manifestation qui entame la nouvelle saison riche en événements de toutes sortes.

Et pour se donner un avant-goût festif, n'oubliez pas la traditionnelle fête de la musique, le 21 juin, avec des animations partout dans la ville et l'inauguration de la cale de l'Abreuvoir autour de 19h.

Merci encore pour votre implication et bonnes vacances à tous.

Chantal Davidson  
Adjointe au Maire,  
chargée de la Culture,  
de l'Animation et de la Vie Associative

# RELATIONS VILLE - ASSOCIATIONS

## SALLES MUNICIPALES ET ACCÈS INTERNET

Jusqu'à présent, la Ville de Mont de Marsan ouvrait des lignes ADSL au public, qui ne répondent plus aux critères de la Loi. Dans cette mesure, il ne sera plus possible d'obtenir pour toutes manifestations publiques, d'accès internet par le biais de la Mairie.

Toutefois, vous pourrez, si besoin, continuer à avoir accès à internet. Il appartient à chaque utilisateur le souhaitant de se munir d'une clé 3 G. Cette clé, semblable à une clé USB est un outil permettant à un utilisateur d'accéder à internet via son ordinateur. Comparable à une sorte de modem sans fil de type wi-fi, la clé 3G utilise les réseaux des opérateurs téléphoniques pour pouvoir se connecter à Internet. Pour les faire fonctionner, il faut préalablement avoir souscrit à un forfait chez un opérateur.

## RAPPEL DE QUELQUES POINTS IMPORTANTS

### • **Demande de soutien logistique :**

Depuis quelques mois déjà, une commission « Fêtes et Manifestations » (composée d'élue et des responsables des services municipaux concernés), a été mise en place pour gérer au mieux l'ensemble des manifestations se déroulant sur la commune, période par période, et étudier la faisabilité des animations, des choix de dates en fonction du calendrier déjà connu. Il est donc primordial que les associations transmettent leurs besoins logistiques – dans la totalité – le plus rapidement possible.

Il s'agit ainsi de permettre :

à votre manifestation de se dérouler dans les meilleures conditions possibles,  
aux services municipaux de pouvoir répondre à vos demandes en respectant la gestion des planning des agents municipaux et la gestion du stock de matériel.

De trop nombreux courriers arrivent très tardivement ou ne sont pas complets. Plusieurs demandes complémentaires nécessitent des courriers à répétition pour la même manifestation. Afin de préparer au mieux vos grandes manifestations, vous pouvez solliciter une réunion technique auprès du service Vie Locale, vous permettant ainsi de cadrer l'ensemble de l'aide nécessaire.

D'ores et déjà, lorsqu'il n'y aura plus de matériels en stock pour une animation que vous souhaitiez programmer, une réponse négative vous sera transmise. La priorité sera donnée aux associations ayant transmis leur demande dans des délais raisonnables.

Egalement, un vrai effort de partenariat vous sera demandé : dans la mesure du possible et dans l'impossibilité pour le service du Parc Technique de procéder à la livraison, vous devrez récupérer et restituer le matériel demandé directement à la C.O.O.P du Pégly, rue du Commandant Pardaillan.

## **Nous vous rappelons également des points obligatoires concernant la mise à disposition du matériel municipal ou de salles municipales**

### **• Mise à disposition du matériel**

Si le Parc Technique constate l'absence de matériel ou du matériel détérioré, une facture vous sera transmise automatiquement pour permettre de remplacer ce matériel. C'est pourquoi la présence d'un membre de votre association est obligatoire lors de la prise en charge du matériel et lors de sa restitution. Vous devez fixer un rendez-vous avec les services du Parc Technique (conformément au courrier que vous recevez). En l'absence de responsable associatif, la constatation faite par le Parc Technique fera foi.

manifestation organisée entraînant des heures supplémentaires par les agents municipaux :

Dans le cadre de vos animations, si, lors de la valorisation établie (conforme à la convention qui vous est transmise) des heures supplémentaires sont absolument nécessaires, une participation forfaitaire sera demandée à l'organisateur (équivalant aux frais en heures supplémentaires).

### **• Mise à disposition d'une salle municipale :**

Lors d'organisation de divers temps associatifs, la Ville de Mont de Marsan met à votre disposition des salles municipales (repas, lotos, réunions, conférences ..) réputées en bon état d'entretien. Les consignes qui sont données par les agents responsables de ces installations sont à respecter. La salle doit être restituée dans cet état (l'ensemble de l'espace mis à disposition, toilettes comprises). A l'identique du matériel, il sera demandé au personnel municipal de faire respecter cette consigne et, en cas de manquement au règlement, une facture vous sera transmise (remise en état de la salle).

### **• Côté administration**

Que votre association bénéficie d'une subvention directe (financière) ou d'une subvention indirecte (tout soutien accordé : salle, matériel ...), il vous appartient de fournir chaque année les éléments suivants :  
attestation d'assurance de votre association,  
composition du bureau lors de tout changement intervenu,  
rapport financier et moral de votre association (bilan de l'assemblée générale)

### **• Budget de votre association**

Pour toutes vos demandes de soutien, le service Vie Locale vous transmet la valorisation financière de l'aide apportée. Vous avez l'obligation légale de faire apparaître ces montants dans les budgets de votre association.

# GROS PLAN SUR...

## UNE MANIFESTATION PAR MOIS ...

### **Juin / Festival Arts et Allures 14 au 16 juin**

#### ***Vendredi 14***

- 19h, Arènes et cœur de ville / paseo défilé de chevaux, calèches...
- 21h30, Arènes du Plumaçon / tri du bétail à cheval et concours officiel équitation de travail

#### ***Samedi 15***

à partir de 10h, Esplanade des Arènes / Dressage, dressage artistique et speed-vitesse  
21h30, Arènes du Plumaçon / grand Spectacle équestre

#### ***Dimanche 16***

à partir de 10h, Esplanade des Arènes / Maniabilité technique, dressage artistique.

Et tout au long du week-end, village ibérique sur l'esplanade des arènes, ambiance festive et animations (ballades en calèche, exposition d'artisans, d'artistes, guitares et danses sévillanes...)

Cabaret équestre et bodega avec le samedi soir, menu "cochon de lait" à 15 € sur réservation

Rens. : [www.artsetallures.com](http://www.artsetallures.com)

[contact@artsetallures.com](mailto:contact@artsetallures.com)

### **Juin / Fête de la Musique, 21 juin**

Concerts et animations à partir de 18h. Les principaux lieux : place la Mairie, esplanade du Midou, place Charles-de-Gaulle, caféMusic...

Inauguration de la cale de l'Abreuvoir autour de 19h avec concert des Acouphènes et de l'Orchestre Montois

### **Juillet / Fête de la Madeleine 17 au 21 juillet**

Tout le programme complet sur le site [www.fetesmadeleine.fr](http://www.fetesmadeleine.fr)

### **Été / Marsan sur scène 26 juillet au 6 septembre**

Théâtre, cinéma en plein air, concerts, rencontres avec des artistes de tous horizons et clôture avec spectacle fluvial gratuit sur les berges de la Midouze.

Manifestations gratuites

Informations : page facebook de Marsan sur Scènes et site [l'internet lemarsan.fr](http://internet.lemarsan.fr)

### **Septembre / Forum des Associations 7 et 8 septembre**

Hall et parc de Nahuques

Le rendez-vous associatif, véritable lancement de la saison associative 2013, fêtera cette année son 30ème anniversaire.

Cette année, pour fêter dignement cet anniversaire, un repas festif et inter association est programmé le samedi soir, sur l'esplanade du Hall de Nahuques, permettant aux associations de se retrouver ensemble, de se connaître plus encore, de s'amuser également puisque la soirée, qui débutera dès 19 heures, sera animée par de nombreuses associations : les Arts martiaux, l'ASPTT Danse, le Country line dance, les Coyote dancers montois, la Junta del Pueblo, les Cumbancheros, Couleur caraïbes, Russophonía, l'ESM Salsanueva.

Un grand merci à votre engagement à tous pour que ce week-end soit une grande réussite, mais également un grand merci aux Amis d'Outre-mer qui offriront l'apéritif et au Stade Montois Bodega qui prend en charge l'organisation du repas de fête.

# RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

## DU 10 JUIN AU 10 SEPTEMBRE

### JUIN

#### • Jusqu'au 17

*Salle Lamarque-Cando*

Exposition de l'Atelier de Créativité

#### • 13 et 20 juin

*Place de la Mairie*

Opération "cyclistes en liberté" organisée par la Prévention MAIF, en collaboration avec les écoles primaires

#### • 14 juin

*Château de Nahuques*

Soirée dansante organisée par Saint Médard VTT

#### • 14 juin

*l'Auberge Landaise*

Grand rassemblement aquitain, d'Unis-Cité (service civique)

#### • 14 et 15 juin

*Salle Christian Diandet*

Grande fête des 40 ans et inauguration des locaux par le Stade Montois Tennis de Table

#### • Du 14 au 16

*Place de Arènes et Arènes du Plumaçon*

Grand festival équestre par l'association Arts et Allures

#### • 15 et 16 juin

*Stade Henri Saint-Germain,*

tournoi de football sixte, par l'U.S. Saint Médard Football

#### • 16 juin

*Théâtre du Pégly,*

élection de la Reine des Fêtes 2013

#### • 21 juin

*Base Nautique de Menasse,*

Grands défis matériaux, par l'IUT des Pays de l'Adour

#### • 21 juin

Fête de la Musique

#### • 22 juin

*Salle codibois*

Fête annuelle de la Gym, par l'ESM Gymnastique

#### • 22 juin

*Salle Dorgambide*

Fête du Basket, par le Stade montois basket féminin

#### • 22 juin

*Halles et place Charles de Gaulle*

Les puces Rock par Doctor Boogie

#### • 22 et 23 juin

*La Hiroire*

Fête annuelle du Stade Montois Tennis

#### • 22 et 23 juin

*Hall de Nahuques*

30<sup>ème</sup> anniversaire de la section du Stade Montois Hand-Ball

#### • 23 juin

*Auberge Landaise*

Grande fête de l'Amicale Laïque Montoise

#### • 23 juin

*Salle Pardaillan*

Fête du club de l'ESM Escrime

#### • 28 juin

*Fronton des Arènes*

Finales du tournoi place libre par le Stade Montois Pelote Basque

#### • 29 juin

*Salle du Petit-Bonheur*

Soirée de fin d'année des Companeros Sevillanos

#### • 29 juin

*Parc Lacaze*

Séance de cinéma de plein air, par le CaféMusic'

#### • 30 juin

*Hall de Nahuques*

Vide-grenier des Pitchouns du Pouy

# RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

## La fin...

### JUILLET

#### • Du 5 au 7

*La Hiroire*

Concours de sauts d'obstacles, proposé par le Stade Montois Sports Equestres

#### • 7 juillet

*Maison des Sports*

Repas annuel du comité des Fêtes de Barbe d'Or

#### • 13 juillet

*Golf de Saint-Avit*

Compétition Pro-Am du Stade Montois Golf

#### • 13 juillet

*Centre-ville*

Braderie de la Madeleine, par l'UCAM

#### • 14 juillet

*Arènes du Plumaçon*

"Adelante" concert par l'Orchestre Symphonique des Landes

#### • 17 au 21 juillet

Fêtes de la Madeleine

### AOÛT

#### • 9, 16 et 30

*Place Saint-Roch*

Soirée rock et salsa par l'ASPTT Dance

Marsan sur scène

#### • 30 au 2 septembre

Fête de Saint-Jean d'Août par le comité des fêtes de Saint Jean d'Août

### SEPTEMBRE

#### • 8 et 9

*Site de Nahuques*

30<sup>ème</sup> Forum des Associations Montoises

## ADRESSE UTILE

Pour tout renseignement juridique (création d'association, statuts, règlement, contrat professionnel ...) Madame DUSSAU - Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des Populations  
7 place Francis Planté - 40000 Mont de Marsan - Tél : 05 58 05 76 30

# NOUVELLES VENUES ...

## **Amicale des étudiants de l'IUT de Mont de Marsan**

accueillir les nouveaux étudiants, organiser des soirées, mettre en place des actions de soutien en collaboration avec la municipalité et apporter des services divers. Contact : site internet : <http://www.assos-iutmdm.fr>

## **Raid4Aide**

réalisation de projets humanitaires, sportifs, découvertes au travers de voyage. Contact : 633 avenue Eloi Ducom à Mont de Marsan.

## **Comité des Fêtes de la Base Aérienne 118**

organiser des manifestations afin de financer des journées festives telles que l'arbre de Noël de la base, participer à des manifestations organisées par la ville de Mont de Marsan (Madeleine, Carnaval). Contact : BA 118, 1061 avenue du Colonel Rozanoff à Mont de Marsan.

# CHANGEMENTS

## **Nouveaux présidents**

Monsieur Jean RUBIO pour le Cercle Philatélique Montois, Monsieur Julien CLOUP pour Funny Duck 40, Madame Brigitte CIEUTAT-DARRIEUTORT, pour le Lions club Pomme de Pin, Madame Laure BRIDON, pour le Cercle des Citoyens, Madame Danielle PATOLE, pour l'U.F.C. Que Choisir

# INFOS PLUS

## **Rappel**

Cette gazette peut également vous permettre de transmettre des messages aux autres associations (échange de service, dons de matériels, mutualisation dans des animations ...) de leur faire part de vos nouveautés, ...

Mais cette gazette est également un outil qui doit vous être utile. Si vous souhaitez voir aborder des sujets particuliers, n'hésitez pas ...

TRANSMETTEZ au service Vie Locale vos attentes. N'hésitez pas !